



Note de conjoncture

EFFECTIFS ET DÉPENSES DES BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU

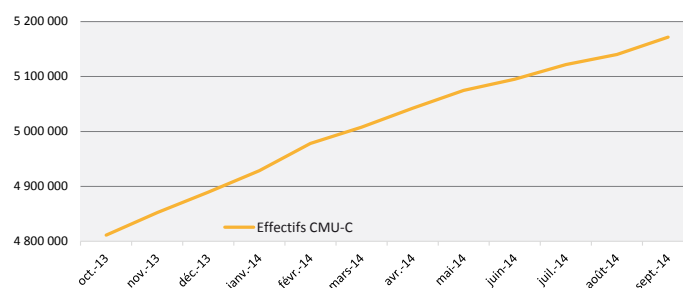
LES EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU-C AU 30 SEPTEMBRE 2014

Avec 5,17 millions de bénéficiaires estimés au 30 septembre 2014, pour l'ensemble des régimes et du territoire, les effectifs de la CMU-C ont augmenté de 8,2 % en année glissante (8,4 % en métropole et 6,9 % dans les Dom).

Les données définitives à fin juin 2014 permettent d'établir un bilan annuel de la mesure exceptionnelle de relèvement du plafond au 1^{er} juillet 2013. Les 5,09 millions de bénéficiaires à cette échéance marquent une augmentation de 9,6 % par rapport à juin 2014, dont 5,3 points sont liés à une évolution conjoncturelle et 4,3 points au relèvement du plafond.

Les effectifs des bénéficiaires de la CMU-C au 30 septembre 2014			
Régime d'attribution	Métropole	DOM	Total
Régime général	4 076 285	587 841	4 664 126
Évolution sur 3 mois	1,4%	2,1%	1,5%
Évolution sur un an	8,1%	7,3%	8,0%
Tous régimes *	4 550 728	620 936	5 171 664
Évolution sur 3 mois	1,5%	1,8%	1,5%
Évolution sur un an	8,4%	6,9%	8,2%

*Dont 725 439 bénéficiaires gérés par les organismes complémentaires



Données provisoires : juillet, août, septembre 2014
Sources : tous régimes

LES DÉPENSES POUR LA PART CMU-C DU RÉGIME GÉNÉRAL AU 30 SEPTEMBRE 2014

Au 30 septembre 2014, le coût moyen en trésorerie par bénéficiaire de la CMU-C au régime général est de 428 € en ACM*, métropole et Dom, avec une baisse sur 12 mois de 3,4 %, qui s'explique notamment par l'entrée importante de nouveaux bénéficiaires suite au relèvement du plafond.

Le coût moyen pour la ville, sur l'ensemble du territoire, est de 312 € (- 2,4 % sur 12 mois), il est également de 312 € pour la métropole (- 2,8 %). Comparativement, le taux de croissance annuelle, en données brutes, des dépenses de soins de ville du régime général, en métropole, est de 3,1 % en juin 2014.

Le coût moyen pour l'hôpital est de 116 € (métropole et Dom). Il baisse de 6,2 % sur 12 mois, dont - 5,2 % pour les prestations hospitalières et - 8,6 % pour le forfait journalier d'hébergement.

Les diminutions de la dépense moyenne concernent 99 départements pour la ville et 97 départements pour l'hôpital au régime général et elles se retrouvent dans les autres régimes.

Les dépenses des 12 derniers mois en trésorerie au 30 septembre 2014 Métropole et Dom				
Lieu	Dépenses 12 derniers mois	Indices ACM*	Coût unitaire**	Évolution du coût unitaire
Ville	1 227 690 876 €	+6,6%	312 €	-2,4%
Hôpital	455 228 838 €	+2,5%	116 €	-6,2%
Total	1 682 919 714 €	+5,5%	428 €	-3,4%

Les dépenses des 12 derniers mois en trésorerie au 30 septembre 2014 Métropole				
Lieu	Dépenses 12 derniers mois	Indices ACM*	Coût unitaire**	Évolution du coût unitaire
Ville	1 065 543 971 €	+6,4%	312 €	-2,8%
Hôpital	406 672 759 €	+2,1%	119 €	-6,7%
Total	1 472 216 730 €	+5,2%	431 €	-3,9%

* ACM : année complète mobile

** Coût unitaire : rapport entre la dépense totale et l'effectif moyen annuel des ressortissants de la CNAMTS et des SLM dont la CMUC est gérée par le régime obligatoire (3 936 558 bénéficiaires)

Sources : CNAMTS et SLM

LES EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU DE BASE AU 30 SEPTEMBRE 2014

Les effectifs des bénéficiaires de la CMU de base au 30 septembre 2014			
Régime d'attribution	Métropole	DOM	Total
CNAMTS	1 910 449	347 542	2 257 991
Évolution sur 9 mois	-2,4%	-0,4%	-2,1%
Évolution sur un an	0,0%	0,8%	0,1%

Données provisoires : juillet, août, septembre 2014

Source : CNAMTS

La CMU de base compte 2,26 millions de bénéficiaires au 30 septembre 2014. Les effectifs sont stables sur un an pour l'ensemble du territoire (+ 0,1 %, dont + 0,0 % en métropole et 0,8 % dans les Dom). Pour les 9 derniers mois de l'année 2014, ils enregistrent une baisse de 2,4 %.

À noter : En l'état actuel de son système d'information, la CNAMTS ne transmet pas au Fonds CMU les effectifs des travailleurs frontaliers en Suisse affiliés à la CMU de base, qui font l'objet d'un suivi spécifique depuis le 1^{er} juin 2014.

EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE L'ACS

LES EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE L'ACS AU 30 SEPTEMBRE 2014

À fin septembre 2014, sur 12 mois glissants, 1,18 million de personnes sont bénéficiaires d'une attestation ACS. Sur les 9 premiers mois de l'année, la hausse est de 3,2 % en référence à la même période en 2013. L'évolution est de + 2,6 % pour la CNAMTS, de + 14,6 % pour la CCMSA et de + 8,4 % pour le RSI.

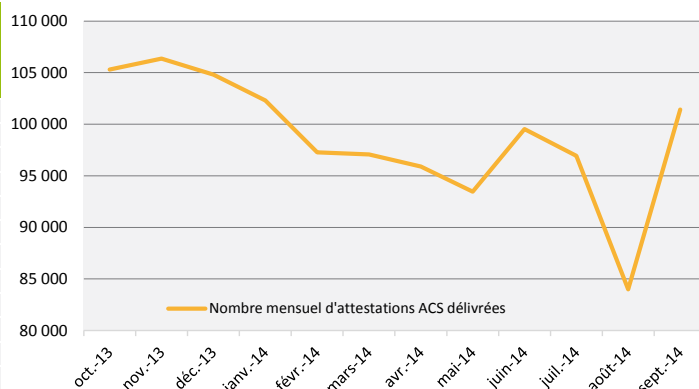
Depuis le début de l'année 2014, la croissance des effectifs est portée par le relèvement du plafond au 1^{er} juillet 2013. L'évolution conjoncturelle hors mesure de relèvement du plafond s'avère donc négative, ce qui pose question après la hausse importante constatée sur le 2^{ème} semestre 2013. Des explications sont recherchées en lien avec la CNAMTS.

A fin août 2014, 935 800 personnes ont utilisé leur attestation auprès d'un OC (+ 7,1 % en référence à fin août 2013, + 1,7 % par rapport à fin mai 2014). Le taux d'utilisation s'établit à 80 %.

Le montant annuel moyen de la déduction augmente logiquement depuis le début de l'année pour atteindre 300 € à fin août. Le montant annuel alloué aux personnes âgées de 60 ans et plus est en effet passé de 500 € à 550 € à compter du 1^{er} janvier 2014.

Mois	Nombre mensuel d'attestations ACS délivrées	Évolution (mois N/N-1)	Nombre de bénéficiaires au cours des 12 derniers mois	Nombre d'utilisateurs d'attestation à cette date
octobre-13	105 310	15,22%	1 120 519	-
novembre-13	106 366	16,62%	1 135 679	885 312
décembre-13	104 806	25,81%	1 157 178	-
janvier-14	102 303	4,38%	1 161 474	-
février-14	97 285	8,05%	1 168 719	897 700
mars-14	97 084	-0,73%	1 168 003	-
avril-14	95 906	1,25%	1 169 187	-
mai-14	93 458	1,57%	1 170 631	920 568
juin-14	99 522	6,02%	1 176 281	-
juillet-14	96 941	-6,84%	1 169 166	-
août-14	83 995	4,88%	1 173 072	935 800
septembre-14	101 432	12,58%	1 184 408	-

Sources : Régimes et organismes complémentaires



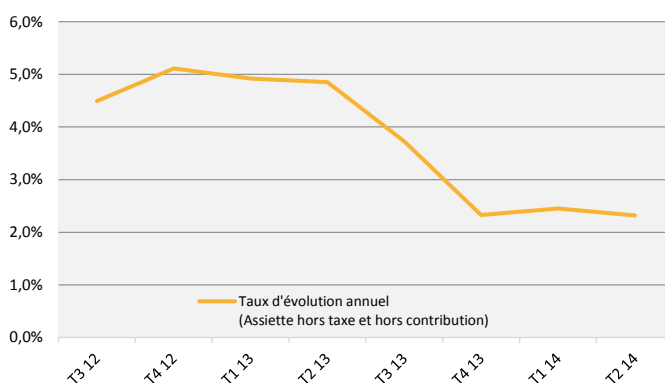
TAXE DE SOLIDARITE ADDITIONNELLE

ASSIETTE DE LA TAXE DÉCLARÉE PAR LES ORGANISMES COMPLÉMENTAIRES

Sur le 3^{ème} trimestre 2014, la hausse de l'assiette de la TSA déclarée par les OC auprès du Fonds CMU s'établit à 2,5 % en référence au 3^{ème} trimestre 2013.

Au global, on constate une évolution de + 2,9 % sur les 9 premiers mois de l'année. Cette évolution correspond aux dernières prévisions du Fonds CMU (+ 3 % sur l'ensemble de l'année 2014).

L'évolution sur les 9 premiers mois de 2014 est de + 1,4 % pour les mutuelles, de + 3,5 % pour les sociétés d'assurance et de + 6,4 % pour les institutions de prévoyance (chiffres bruts).



	Montant de l'assiette sur les 4 derniers trimestres (K€)	Taux d'évolution annuel (4T N / 4T N-1)	Taux d'évolution trimestriel (T N / T N-1)
T3 13	32 760 810	3,80%	0,83%
T4 13	32 915 906	2,40%	1,97%
T1 14	33 256 567	2,52%	3,56%
T2 14	33 435 552	2,26%	2,35%
T3 14	33 629 215	2,65%	2,52%

Source: Déclarations trimestrielles des OC
Montants hors taxe et hors contribution

Evolution et répartition de l'assiette de la taxe CMU déclarée par les OC sur douze mois glissants à fin septembre 2014 (en K€)				
	Mutuelles	Institutions de prévoyance	Sociétés d'assurance	Total
Montant	18 000 210	6 018 126	9 491 494	33 629 215
Répartition	53,8%	18,0%	28,2%	100,0%